

		Jour	Horaire	Tarif annuel	Effectif
Atelier tournant	batterie/guitare/violoncelle	mercredi	14h30 - 15h00	830 €	2 enfants cours de 30 mn
	piano / harpe / trompette	mardi	17h00 - 17h30		
Instrument	Guitare/Basse	mercredi	13h00 - 20h00	930 €	cours individuel de 30 mn pour l'instrument
		vendredi	15h00 - 20h30		
		samedi	10h00 - 16h00		
	Piano	lundi	16h00 - 21h00		
		mardi	15h30 - 20h00		
		jeudi	15h30 - 20h00		
		vendredi	15h30 - 20h00		
		samedi	10h00 - 16h00		
		lundi	16h00 - 21h00		
	Violon	mercredi	18h00 - 19h30		
	Violoncelle	jeudi	16h00 - 20h00		
	Harpe	mardi	15h30 - 20h00		
		jeudi	16h00 - 20h00		
	Batterie	mercredi	14h30 - 20h00		
mercredi (z)		20h00 - 22h00			
Trompette	lundi	17h00 - 21h00			
	mardi	16h00 - 21h00			
FORFAIT d'ESSAI : possibilité de suivre 3 cours d'essai payants, sans engagement : instrument + solfège 123 € instrument seul 93 €					
Solfège-rythmique	1ère année (6-8 ans)	mercredi	13h30 - 14h20	300€/an pour tout enfant inscrit en instrument 380€/an (pour l'activité seule)	
		mercredi (a)	17h00 - 17h50		
	2ème année (7-9 ans)	mardi	15h40 - 16h30		
		mercredi (a)	15h00 - 15h50		
	3ème année (8-10 ans)	mercredi (a)	14h10 - 15h00		
		vendredi	17h00 - 17h50		
	4ème année (9-11 ans)	mercredi	14h30 - 15h25		
jeudi		17h10 - 18h05			
5ème année (10-12 ans)	samedi	10h30 - 11h30			
Musique d'ensemble	musique classique	lundi	18h30 - 19h30	450€/an 400€/an pour tout élève déjà inscrit en instrument ou en chant	
		mercredi (z)	18h30 - 19h30		
		mercredi (z)	19h30 - 20h30		
	musiques actuelles	vendredi (z)	18h00 - 19h00		
			19h00 - 20h00		
		vendredi	19h00 - 20h00		
Atelier ouvert aux élèves à partir de la 4e année de pratique instrumentale, groupes en fonction des niveaux et des âges					

- (a) Les cours ont lieu au 2bis rue Elzévir Paris 3ème
- (b) Les cours ont lieu à domicile à Paris centre
- (z) Carreau du Temple - 2 rue Perrée Paris 3ème
- les autres cours ont lieu 183 rue Saint-Denis Paris 2ème (code porte : 1347)

		Jour	Horaire		Tarif annuel	Effectif
Eveil musical	3 ans	mercredi	17h20 - 18h00	PS	440 €	10 enfants maximum (5 inscrits minimum pour l'ouverture de l'atelier)
	4 ans	mercredi	16h30 - 17h15	MS		
	5 ans	samedi (a)	10h45 - 11h35	GS		
	5 ans	mercredi	15h30 - 16h20	GS		
Comédie musicale	8 - 10 ans	vendredi (z)	17h00 - 18h30		450 €	12 enfants
Chorale ado	11 - 14 ans	mercredi (h)	18h00 - 19h00		230 €	
Atelier musique et handicap	enfants / ados	mercredi (a)	16h00 - 17h00		400 €	30mn individuel
		vendredi	16h00 - 17h00			
		samedi (a)	11h45 - 13h00			
Technique vocale	ados / adultes	mercredi (h)	16h0 - 21h00		930 €	30mn individuel
		vendredi	10h00 - 15h30			
Chorale adulte pop-rock	Lyndipop	lundi (f)	19h30 - 21h30	bons amateurs	330 €	65 participants max
Chorale adulte pop-rock	<u>Nouvelle chorale !</u>	mardi (g)	19h30 - 21h30	bons amateurs	330 €	45 participants max
Orchestre musique des Balkans	Balkanaiï	jeudi (g)	19h00 - 21h00	bons amateurs	380 €	30 participants max

- (a) les cours ont lieu 2bis rue Elzévir Paris 3e
- (f) Ecole élémentaire - 42 rue Dussoubs Paris 2e
- (g) Ecole élémentaire - 11 rue Saint-Merri Paris 4e
- (h) les cours ont lieu 7 rue Ville-Neuve Paris 2e
- (z) Ecole maternelle - 221 rue St Denis Paris 2e
- les autres cours ont lieu 183 rue Saint-Denis Paris 2ème (code porte 1347)



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Il y a 30 cours dans l'année répartis selon un calendrier préétabli et disponible à l'accueil et sur le site internet. Un règlement intérieur des activités est affiché à l'accueil et disponible sur demande. L'inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

L'apprentissage d'un instrument est obligatoirement accompagné de solfège. Une dispense peut être faite dans certains cas.

Pour deux enfants inscrits de la même famille, 20 euros de réduction/inscription/an et par enfant, pour toute inscription avant le 1er février 2025.

Une réduction est accordée pour les étudiants. Se renseigner en fonction des activités.

En cours d'année le montant de l'inscription est calculé au prorata du nombre de cours à partir de la date d'inscription.

Le règlement de l'inscription peut être échelonné en 10 fois maximum. Dans tous les cas, l'ensemble du règlement est à remettre le jour de l'inscription. Paiement par chèques vacances (montant du règlement augmenté de 2,5% - commission de l'ANCV répercutée) ou bons CAF acceptés. Pour les cours de groupe, possibilité de faire un ou deux cours d'essai avant de s'engager pour l'année.

Depuis septembre 2010, toute personne inscrite à une activité (ou son représentant) est membre usager de l'association.

Les personnes qui souhaitent devenir membre actif (une façon de soutenir l'association) devront verser une cotisation annuelle de 20 euros.